



COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL ET INTER ORGANISATIONS

LES PSYCHOLOGUES REFUSENT D'ÊTRE AUX ORDRES !

Les psychologues se sont mobilisé.e.s le 23 mai. Une réunion publique à la Bourse du Travail de Paris, à l'initiative de plusieurs organisations (CGT, FSU, FFPP et SFP) a rassemblé de nombreux représentant.e.s de la profession ainsi que des députés (LFI et PS).

Ils et elles dénoncent des salaires insuffisants et des conditions de travail qui les empêchent d'exercer leur métier, ainsi que **l'affaiblissement des services publics et apparentés où les psychologues sont de moins en moins nombreux.**

Des témoignages convergent de tous les secteurs : hôpitaux, centres médico-psychologiques, maisons de retraite, établissements pour personnes en situation de handicap, aide sociale à l'enfance, prévention, protection maternelle infantile, insertion, Education nationale, Justice, MDPH... France-Travail dénonce l'impossibilité pour les psychologues d'accompagner les personnes, au profit d'une chasse aux chômeurs facilitée par l'accès aux bases de données de la Sécurité Sociale, de la CAF, etc... sans aucune confidentialité.

L'ensemble de la profession exige une reconnaissance du métier de psychologue dans ses contextes spécifiques d'exercice et du maintien de son ancrage en sciences humaines. Elle insiste sur l'urgence de la revalorisation des salaires, la création de postes à la hauteur des besoins, la fin de la précarisation et le refus de toute subordination médicale.

Les 24 syndicats et organisations professionnelles de psychologues qui ont construit et actualisé le **Code de Déontologie des Psychologues** depuis 1996 refusent la création d'un Ordre des Psychologues qui fait l'objet d'une nouvelle proposition de loi portée par des députés Renaissance. Ils revendiquent l'application de leur Code de Déontologie et **la création du Comité National Consultatif de Déontologie des Psychologues porté collégialement par les organisations de psychologues.** Ils défendent le libre choix de leurs outils et méthodes, et la possibilité d'accueillir et d'écouter la population. Ils exigent d'être enfin consultés par le gouvernement avant toute décision qui les concerne.

La mobilisation se poursuit avec la construction d'une campagne d'information et d'actions notamment en direction de l'Assemblée Nationale.

UFMICT-CGT Santé Action sociale : 06 82 49 53 51

UFICT-CGT Fédération Services Publics : 06 83 54 21 81

FSU (SNES, SNEPAP, SNPES, SNUTEFI, SNUIPP, SNUTER) : 06 88 78 50 51

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie : 06 83 98 41 75

Société Française de Psychologie : 06 30 78 33 69